

**ZONE A BATIR
CONDEMINES - PRADELAMAN**



PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE
Echelle 1 : 1'500



18.11.2011

AZUR Roux & Rudaz
Aménagement du territoire

Rue du Scex 16 B - 1950 Sion
t : 027/323.02.06 f : 027/323.02.07
e : info@azur-sarl.ch web : www.azur-sarl.ch



Décision du Conseil Municipal, en date du : 23 novembre 2011

la Présidente

la Secrétaire



Approbation par l'Assemblée primaire, en date du : 19 décembre 2011

la Présidente

la Secrétaire



Homologué par le Conseil d'Etat,
Homologation par le Conseil d'Etat, en date du : 29 FEV. 2012
en séance du :

Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Légende



Périmètre du PAD

Affectations selon PAZ



Zone habitat individuel H20



Zone habitat individuel H30

Secteurs du PAD

Secteur des espaces constructibles

Secteur des espaces de circulation motorisée



Secteur des espaces de cheminements

Alignements (art. 6 h)



Accès, places de stationnement et garages

A titre indicatif



Route collectrice



Route de desserte



Haies - buissons

Arbres



1:1'500

0 12.5 25 50 75 100 Mètres



